CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-1/07

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42149164

Acte Certifié exécutoire

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire, Environnement et Ag

Rapporteur: DEY Jean

Envoi Préfecture : 01/07/2011 Réception Préfet : 01/07/2011 Publication RAAD : 01/07/2011

Commission n° 7 - Finances Rapporteur : BALLOT Jacques

OBJET: Parc Naturel Régional du Gâtinais Français. Programmation 2011.

Le présent rapport a pour objet de présenter la programmation 2011 du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, ainsi que les modifications que le Parc souhaite apporter aux programmes 2009 et 2010. Le montant total de la subvention départementale au programme 2011 s'élève à 540 000 € en investissementet à 241 100 € en fonctionnement.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération n°1/02 du 28 janvier 2011 du Conseil Général,

Vu la délibération du Conseil général n°1/03 en date du 22 février 2008, approuvant contrat de Parc 2007-2013.

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les modifications des programmes 2009 et 2010 du Parc, telles qu'elles figurent en annexes 1 et 2 à la présente délibération,

Article 2 : d'approuver le programme des actions du parc au titre de l'année 2011, en investissement et en fonctionnement tel qu'il figure en annexe 3 à la présente délibération,

Article 3 : d'accorder au Syndicat Mixte un montant de subvention de 540 000 €, en investissement, quisera prélevé sur l'Autorisation de programme « Contrats intercommunaux », opération 2007 « Contrat de Parc du Gâtinais Français 2007-2013 »,

Article 4 : d'accorder au Syndicat Mixte un montant de subvention de 241 100 €, en fonctionnement, qui sera prélevé sur l'Autorisation d'Engagement « Contrats intercommunaux », opération 2007 « Contrat de Parc du Gâtinais Français 2007-2013 ».

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

Vincent ÉBLÉ